



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

familles monoparentales

Question écrite n° 95816

Texte de la question

M. Patrick Balkany attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur l'augmentation du nombre de familles monoparentales en situation précaire. Selon un rapport de la défenseure des enfants, plus de 30 % des familles monoparentales seraient aujourd'hui, en France, en situation de précarité. Élevant seuls leurs enfants, ayant des difficultés à se loger et à trouver un emploi à temps plein, ces pères et mères de famille sont confrontés à des situations souvent critiques qu'ils peinent à surmonter. Au vu de ces éléments, il semble nécessaire que des mesures soient prises en faveur des familles monoparentales issues de la classe moyenne et modeste, notamment en matière de logement, de garde des enfants et d'emploi. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui dresser un bilan de l'action menée par le Gouvernement en faveur des familles monoparentales et de lui indiquer les nouvelles pistes qui pourraient être explorées en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95816

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2010, page 13476

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)